

dans la masse des peuples qui sont devenus ses collaborateurs, la Providence l'a dotée d'un patrimoine incomparable ; qu'elle lui a gardé le plus beau et le plus riche domaine de cette immense contrée ; puisqu'à la veille de tous les dangers elle a fait surgir du milieu de notre peuple un sauveur et un libérateur ; puisqu'elle a détourné de nous toutes les catastrophes qui auraient pu anéantir notre nationalité, donnant à nos chefs la force et le courage dans la lutte, la grandeur d'âme dans l'épreuve, la vigueur dans les revendications et les sublimes clartés pour nous diriger dans les ténèbres de l'avenir.

La vocation du Canada français, je l'assimilerais volontiers à la vocation de l'ancienne Gaule. Le Canada dans l'empire britannique ne tient-il pas la même place que la Gaule tenait dans l'empire romain ? La Gaule aussi fut conquise par César, mais la Gaule n'hésita pas à prendre tous les moyens de s'assurer une part du bien-être matériel de l'empire romain ; tout en gardant sa langue, sa religion, ses usages, n'adopta-t-elle pas aussi les lois et les us de son vainqueur ; ne lui emprunta-t-elle pas ses institutions, son expérience acquise par les siècles antérieurs ? Ne voulut-elle pas comme Rome assurer le confort de ses villes et imiter ses exemples ? C'est à l'empire romain que la Gaule doit de s'être transformée en quelques années, au lieu de quelques siècles, déclare M. Camille Julian. Et cela ne l'a pas empêché de devenir la Fille aînée de l'Eglise.

De même en fut-il, ce me semble, du Canada français. Il est incontestable que nous devons à l'Angleterre un apport véritable et bienfaisant de bien-être matériel ; à force de luttes nous l'avons fait consentir à toutes les libertés dont nous jouissons ; elle nous a garanti la jouissance de nos lois, de notre religion ; nous lui avons emprunté son régime parlementaire et nous lui avons prouvé que nous pouvions nous en servir aussi bien qu'elle. Non seulement nous avons gardé notre langue, mais nous avons aussi appris la sienne ; ce qui nous met à même de lutter mieux contre nos concurrents ou contre nos ennemis.

Si je ne craignais pas de piquer des susceptibilités, j'ajouterais que je vois, dans la cession du Canada à l'Angleterre par la France, un bienfait providentiel. En effet qu'aurait pu faire pour nous la France sous Louis XV, sous Louis XVI, sous la Révolution, sous le Consulat et sous l'Empire ; que serions-nous devenus à la chute de Napoléon, alors que la France, épuisée et ruinée par des guerres, n'avait que juste un peu de vitalité pour se subvenir à elle-même ? Tandis que sous la domination anglaise, en dépit des luttes et des persécutions, le peuple canadien-français a pu se survivre et grandir au point qu'il étonne le monde.

Cela ne l'a pas empêché, non plus, d'être sur ce continent l'apôtre de l'Evangile. Il fut en Amérique, comme sa mère-patrie en Europe, le pionnier de la Vérité et ce sont ses missionnaires et